



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Secrétariat général Service des ressources humaines</p> <p>Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales Adresse : 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Bureau de la formation continue Suivi par : Tél : 01.49.55.41.36 Fax : 01.49.55.59.31</p> <p>Bureau de l'action sanitaire et sociale Suivi par : Tél : 01.49.55.60.33 Fax : 01.49.55.41.81</p>	<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Sous-direction de la stratégie en formation, recherche et développement Adresse : 1 ter Avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Bureau de l'innovation en éducation et formation et de la formation continue des personnels de l'enseignement Suivi par : Tél : 01.49.55.44.61 Fax : 01.49.55.56.17</p>
<p>NOTE DE SERVICE SG/SRH/SDDPRS/N2007-1143 DGER/SDSFRD/N2007-2076 Date: 12 juin 2007</p>	

Date de mise en application : **immédiate**

📄 Nombre d'annexes : 2

Objet : Formation (initiale et continue) des membres des comités et commissions hygiène et sécurité (période 2007-2009).

Mots-clés : Formation, Hygiène, Sécurité, CHS.

Destinataires	
Pour exécution : Administration centrale Services déconcentrés Établissements d'enseignement Établissements publics	Pour information : Organisations syndicales Formateurs internes « membres de CHS »

De nouveaux CHS et CoHS ont été installés à l'issue de la consultation générale de fin 2006, entraînant le renouvellement d'une partie de leurs membres. Suite à la réflexion menée par un groupe de travail issu du CHS ministériel, le dispositif de formation des membres de CHS et CoHS a été revu. Désormais, outre le module de formation de base, trois modules de formation continue sont proposés.

Afin d'inscrire la formation des membres des CHS dans l'activité ordinaire de ces instances, le calendrier des deux réunions réglementaires sera obligatoirement complété par une réunion supplémentaire consacrée à la formation continue de leurs membres, inscrite au plan local de formation. Le calendrier et les modalités seront définies en liaison avec les délégués régionaux FORMCO et/ou GRAF. Pour les établissements d'enseignement, cette formation devra être inscrite dans le projet d'établissement.

La présidente du comité d'hygiène et de sécurité ministériel

Sylviane TETART

1. Le contenu des modules de formation initiale et continue des membres de CHS

1.1 Un module de formation initiale des membres de CHS et de CoHS (durée : 2 jours)

- Le public visé

Il est double :

- les membres de CHS/CoHS qui n'ont pas été formés au titre du programme 2004-2006 ;
- les nouveaux membres désignés à la suite de la consultation générale de la fin 2006.

Dans les CHS/CoHS non formés au cours des années 2004-2006, la formule initialement retenue d'une formation sur site destinée à l'ensemble des membres est à privilégier. Toutefois, il sera possible de prévoir, au cas par cas, des formations au niveau régional ou départemental adaptées aux situations particulières. Les DR FORMCO et/ou GRAF, en étroite liaison avec les IHS, organiseront ces formations avec pour objectif de former au moins partiellement tous (toutes) les CHS/CoHS d'ici fin 2008.

Dans les CHS/CoHS qui ont précédemment bénéficié d'une formation initiale sur site, la formation des nouveaux membres sera organisée par les DR FORMCO, en liaison avec les IHS, au niveau inter-régional, régional ou départemental, en fonction des situations locales particulières. L'objectif est d'avoir formé les nouveaux membres de CHS d'ici mi-2008. Cela concernera également les membres des CoHS des établissements techniques d'enseignement dont une partie des membres est renouvelée chaque année.

- Les objectifs et le contenu de la formation

Le module de formation initiale est prévu sur deux jours ; il a pour objectif de fournir aux membres de CHS/CoHS les informations nécessaires à la bonne connaissance du rôle et du fonctionnement de ces instances ainsi qu'une présentation synthétique sur deux points essentiels : les accidents du travail et l'évaluation des risques professionnels.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- le rôle et le fonctionnement des CHS et CoHS ;
- les principaux acteurs de la prévention ;
- les outils d'investigation (l'analyse des accidents du travail et la visite des locaux) ;
- l'évaluation des risques et le programme de prévention.

1.2 Les modules de formation continue (durée : 1 jour)

- Le public visé

Organisés sur site, ces modules s'adressent plus particulièrement aux CHS ayant déjà suivi le module de formation initiale.

- Les objectifs et le contenu des modules de formation

Les CHS choisiront, en début d'exercice, le module de formation continue qui sera mis en place et organiseront cette formation. Trois thèmes ont été retenus pour la période 2007-2009, parmi lesquels ils font leur choix :

- *Prévenir les incidents, les accidents de travail et les maladies professionnelles par la méthode de l'arbre des causes*

L'objectif est de fournir aux membres de CHS la méthode et les outils pour analyser les causes des accidents du travail et des maladies professionnelles et en déduire les mesures correctives à adopter. Il s'agit donc de bien situer la formation dans le processus de prévention et de montrer en quoi l'analyse des accidents n'est pas un exercice de style imposé par la réglementation mais constitue un outil de prévention pour éviter la reproduction d'accidents semblables en agissant sur tous les facteurs, y compris l'organisation du travail.

- *L'établissement du document unique (DU) d'évaluation des risques professionnels (guide méthodologique)*

Ce module est destiné aux CHS qui n'ont pas encore engagé la démarche ou qui n'en sont qu'au démarrage. Au-delà des réticences liées à la lourdeur de la procédure, l'objectif est de :

- fournir aux CHS un guide de réalisation du document unique afin de faire apparaître les éléments positifs de la démarche ;
- valoriser la démarche participative et l'outil que peut constituer le DU en matière prévention ;
- fournir des outils pour réaliser le DU.

La formation comportera des exercices pratiques en vue d'aider les CHS à construire leur organisation pour lancer le projet.

- *L'établissement d'un programme local de prévention*

Ce module s'adresse aux CHS qui ont mis en place le DU et qui doivent le faire vivre par la mise au point d'un plan local de prévention.

Il s'agit d'aider les CHS dans cette démarche tout en évitant de transformer la formation en substitution de leurs travaux pour la mise au point d'un plan annuel. Pour cela, la formation sera ciblée sur la définition d'un plan triennal prévoyant les actions de prévention à mettre en place sur les trois prochaines années en présentant une procédure de mise à jour annuelle après évaluation.

La formation sera essentiellement pratique avec des apports de méthodes (définition de priorités, hiérarchisation des risques) après avoir fourni des éléments permettant de savoir lire un DU et de repérer les principaux risques. Elle sera adaptée en fonction des situations, en distinguant, notamment, la situation des services déconcentrés de celle des établissements d'enseignement.

2. La gestion des demandes de formation et l'organisation des sessions de formation

Les formations organisées au niveau régional ou interrégional sont financées sur le budget du délégué régional FORMCO et/ou GRAF qui en assure également la logistique. Les frais de déplacement des stagiaires sont à la charge des structures d'affectation, sauf pour les agents de l'enseignement technique qui relèvent du budget des délégués GRAF.

L'organisation des formations (initiale ou continue) sur site est assurée par les structures locales, en liaison avec les délégués régionaux FORMO et/ou GRAF et les IHS. Le coût pédagogique de la formation est pris en charge :

- pour les services déconcentrés : sur le plan local de formation ;
- pour les établissements publics locaux d'enseignement : par le délégué régional GRAF ;
- pour les autres établissements publics : sur leur budget propre.

3. L'organisation des sessions de formation dans les directions départementales de l'équipement et de l'agriculture

Les directions départementales de l'équipement et de l'agriculture organiseront la formation de leur CHS après la consultation spécifique des personnels qui aura lieu au dernier trimestre 2007 en vue de constituer les comités techniques paritaires et les comités hygiène et sécurité.

Le Sous-directeur du développement professionnel
et des relations sociales

Le Sous-directeur de la stratégie en formation,
recherche et développement

Eric GIRARD-REYDET

Gilbert PESCATORI

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION DE FORMATEUR INTERNE

(à transmettre obligatoirement à tout formateur interne sollicité
sous couvert de son supérieur hiérarchique)

SERVICE DEMANDEUR / ETABLISSEMENT / STRUCTURE ORGANISATRICE :

FORMATEUR SOLLICITE :

AFFECTATION :

INTITULE DE LA FORMATION ENVISAGEE :

DUREE DE LA FORMATION ENVISAGEE :

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

Le commanditaire s'engage à assurer le soutien logistique nécessaire au bon déroulement de l'action.

Indemnités prises en charge :

- Versement d'indemnités de formation : Oui Non)
Un exemplaire de l'état des indemnités sera transmis au formateur sous couvert de la voie hiérarchique

Nombre d'heures de formation x taux horaire :

- Frais de déplacement (estimation)

Fait à, le

Le responsable du service ou établissement demandeur ou de la structure organisatrice

Pour accord et transmission à l'agent
Le chef de service

Coordonnées des délégués régionaux à la formation

REGIONS	DÉLÉGUÉ RÉGIONAL FORMCO (SG)	DÉLÉGUÉ RÉGIONAL GRAF (DGER)
ALSACE	M. Nejib AMARA Nejib.amara@agriculture.gouv.fr Assistante : Aline WAIZMANN	M. Nejib AMARA Nejib.amara@agriculture.gouv.fr Assistante : Sylviane NEDELEC
	DRAF – Cité administrative Gaujot 14, rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG CEDEX Tél : 03.88.76.78.37 (le mardi) ou 03.88.76.78.30 Fax : 03.88.76.78.34	DRAF – Cité administrative Gaujot 14, rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG CEDEX Tél : 03.88.76.78.37 (le mardi) ou 03.89.78.73.30 Fax : 03.88.76.78.34
AQUITAINE	M. Jean KOLECK Jean.koleck@agriculture.gouv.fr Assistante : Monique FAVRE	M. Jean KOLECK Jean.koleck@agriculture.gouv.fr Assistante : Monique FAVRE
	DRAF - 51, rue Kieser 33077 BORDEAUX Tél : 05.56.00.43.52 (42.68) Fax : 05.56.00.42.49	DRAF - 51, rue Kieser 33077 BORDEAUX Tél : 05.56.00.43.52 (42.68) Fax : 05.56.00.42.49
AUVERGNE	M. Brigitte CARTAILLER Brigitte.cartailier@agriculture.gouv.fr Assistante : Bernadette GOUDERGUES	M. Jacques CHAUVET Jacques.chauvet@educagri.fr Assistante : Bernadette GOUDERGUES
	DRAF – SRFD RN 89 – Marmilhat 63370 LEMPDES Tél : 04.73.42.15.20 Fax : 04.73.42.27.91	DRAF – SRFD RN 89 – Marmilhat 63370 LEMPDES Tél : 04.73.42.27.77 Fax : 04.73.42.27.91
BOURGOGNE	Mme Karine MERGEM Karine.mergem@agriculture.gouv.fr Assistante : Yveline PASQUIER	Mme Karine MERGEM Karine.mergem@agriculture.gouv.fr Assistante : Yveline PASQUIER
	DRAF – 22 D, bd Winston Churchill BP 87865 21078 DIJON CEDEX Tél : 03.80.39.30.19 (30.82) Fax : 03.80.39.30.99	DRAF – 22 D, bd Winston Churchill BP 87865 21078 DIJON CEDEX Tél : 03.80.39.30.19 (30.82) Fax : 03.80.39.30.99
BRETAGNE	Mme Françoise SAOUT Francoise.saout@agriculture.gouv.fr Assistante : Sophie PAIGNE-TROTIN	Mme Françoise du TEILLEUL Francoise.du-teilleul@educagri.fr Assistante : Nadine de la PERRIERE
	DRAF – Cité de l'agriculture 15, avenue de Cucillé 35047 RENNES CEDEX Tél : 02.99.28.22.04 (20.56) Fax : 02.99.28.22.38	DRAF – Cité de l'agriculture 15, avenue de Cucillé 35047 RENNES CEDEX Tél : 02.99.28.20.50 Fax : 02.99.28.22.59
CENTRE	M. Jean-Pierre DOHOLLOU jean-pierre.dohollou@educagri.fr Assistants : Nadine JACQUET Nathalie MAUSSION	M. Jean-Pierre DOHOLLOU jean-pierre.dohollou@educagri.fr Assistants : Nadine JACQUET Nathalie MAUSSION
	LEGTA - Rue Théophile Gautier 18028 BOURGES CEDEX Tél : 02.48.24.79.27 Fax : 02.48.70.15.90	LEGTA - Rue Théophile Gautier 18028 BOURGES CEDEX Tél : 02.48.24.79.27 Fax : 02.48.70.15.90
CHAMPAGNE- ARDENNE	Mme Sylvie BRASSENS sylvie.brassens@agriculture.gouv.fr Assistante : Yolande SIRIANNI	M. Jean-Louis AUTHELET Champagne-ardenne.graf@educagri.fr Assistante : Yolande SIRIANNI
	DRAF - Route de Suippes 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél : 03.26.66.20.21 Fax : 03.26.21.02.57	DRAF - Route de Suippes 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél : 03.26.66.20.85 Fax : 03.26..64.69.07

CORSE	M. Paul MEDURIO Paul.medurio@agriculture.gouv.fr	DRAF – Immeuble "Le Solferino" BP 309 - 8, cours Napoléon 20176 AJACCIO CEDEX Tél : 04.95.21.28.22 Fax : 04.95.21.61.00	M. Claude ALBERTINI corse.graf@educagri.fr Assistante : Maddy FILMONT	EPLEFPA de Borgo "Aghja Rossa" 20290 BORG Tél : 04.95.30.02.30 (51.86.77) Fax : 04.95.33.04.91 (51.86.79)
FRANCHE COMTE	En attente de nomination Assistante : Jocelyne BOLE	DRAF - Immeuble Orion 191, rue de Belfort 25043 BESANCON Cedex Tél : 03.81.47.75.46 (75.01) Fax : 03.81.47.75.05	En attente de nomination Assistant : Jean-Eric VAGNAUX	DRAF - Immeuble Orion 191, rue de Belfort 25043 BESANCON Cedex Tél : 03.81.47.75.46 (75.12) Fax : 03.81.47.75.05
ILE-DE-FRANCE	Mme Pascale ZYTO Pascale.zyto@agriculture.gouv.fr Assistante : Rachel GARCIA	DRIAF Ile-de-France 18, avenue Carnot 94234 CACHAN CEDEX Tél : 01.41.24.17.51 (17.01) Fax : 01.41.24.17.15	Mme Pascale ZYTO Pascale.zyto@agriculture.gouv.fr	DRIAF Ile-de-France 18, avenue Carnot 94234 CACHAN CEDEX Tél : 01.41.24.17.51 (17.01) Fax : 01.41.24.17.65
LANGUEDOC-ROUSSILLON	M. Jacky BRETAGNE Jacky.bretagne@agriculture.gouv.fr Assistante : Christine ROUSSEAU	DRAF – ZAC d'Alco - BP 3141 34034 MONTPELLIER CEDEX 01 Tél : 04.67.10.19.14 Fax : 04.67.10.01.02	M. Jacky BRETAGNE Jacky.bretagne@agriculture.gouv.fr Assistante : Christine ROUSSEAU	DRAF – ZAC d'Alco - BP 3141 34034 MONTPELLIER CEDEX 01 Tél : 04.67.10.19.14 Fax : 04.67.10.01.02
LIMOUSIN	M. Jacques CASIMIR Jacques.casimir@agriculture.gouv.fr Assistante : Betty PACCHIN	DRAF – 22, rue des Pénitents Blancs BP 3916 87039 LIMOGES CEDEX Tél : 05. 55.12. 92.74 / 92.73 Fax : 05.55.12.92.59	M. Jacques CASIMIR Jacques.casimir@agriculture.gouv.fr Assistante : Betty PACCHIN	DRAF – 22, rue des Pénitents Blancs BP 3916 87039 LIMOGES CEDEX Tél : 05. 55.12. 92.74 / 92.73 Fax : 05.55.12.92.59
LORRAINE	Mme Martine BOURY Martine.boury@agriculture.gouv.fr Assistante : Sylvie NOYE (après-midi)	CFPPA Pixérécourt – BP 50019 Domaine Pixérécourt 54220 MALZEVILLE Tél : 03.83.21.70.42 Fax : 03.83.20.01.41	M. Gérard ANGELIQUE Gerard.angelique@educagri.fr	CFPPA Pixérécourt – BP 40049 Domaine Pixérécourt 54220 MALZEVILLE Tél : 03.83.18.33.44 Fax : 03.83.33.15.42
MIDI-PYRENEES	M. Jacques CASTETS Jacques.castets@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène CHEROUAT	DRAF – Cité administrative Bd A. Duportal 31074 TOULOUSE CEDEX Tél : 05.61.10.61.84 (62.03) Fax : 05.61.10.61.75	M. Jacques CASTETS Jacques.castets@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène CHEROUAT	DRAF – Cité administrative Bd A. Duportal 31074 TOULOUSE CEDEX Tél : 05.61.10.61.84 (62.03) Fax : / 05 61 10 61 75
NORD PAS-DE-CALAIS	M. Francis BOURBIER Francis.bourbier@agriculture.gouv.fr Assistante : Zohra M'BAYE	DRAF Cité administrative – BP 505 59022 LILLE CEDEX Tél : 03.20.96.42.22 (42.18) Fax : 03.20.96.42.39	M. Francis BOURBIER Francis.bourbier@agriculture.gouv.fr Assistante : Zohra M'BAYE	DRAF Cité administrative – BP 505 59022 LILLE CEDEX Tél : 03.20.96.42.22 (42.18) Fax : 03.20.96.42.39

PICARDIE	Mme Françoise HOLARD Francoise.holard@agriculture.gouv.fr Assistante : Monique MANOUVRIER	DRAF – Allée de la Croix rompue 518, rue Saint-Fuscien – BP 69 80092 AMIENS CEDEX 3 Tél : 03.22.33.55.49 (55.15) Fax : 03.22.33.55.50	Mme Françoise HOLARD Francoise.holard@agriculture.gouv.fr Assistante : Sonia LESAGE	DRAF – Allée de la Croix rompue 518, rue Saint-Fuscien – BP 69 80092 AMIENS CEDEX 3 Tél : 03.22.33.55.49 (55.39) Fax : 03.22.33.55.50
BASSE NORMANDIE	M. Gilles BONNOT Gilles.bonnot@educagri.fr Assistante : Christine PAUL	DRAF – SRFD 71, rue Marie Curie 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR Tél : 02.31.24.97.55 (97.68) Fax : 02.31.24.97.01	M. Gilles BONNOT Gilles.bonnot@educagri.fr Assistante : Christine PAUL	DRAF – SRFD 71, rue Marie Curie 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR Tél : 02.31.24.97.55 (97.68) Fax : 02.31.24.97.01
HAUTE- NORMANDIE	Mme Magali PECQUERY Magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Assistante : Isabelle GUEGAN	DRAF - Cité administrative 2 rue Saint Séver 76032 ROUEN CEDEX Tél : 02.32.18.94.29 Fax : 02.32.18.94.01	Mme Magali PECQUERY Magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Assistante : Isabelle GUEGAN	DRAF - Cité administrative 2 rue Saint Séver 76032 ROUEN CEDEX Tél : 02.32.18.94.29 Fax : 02.32.18.94.01
PAYS DE LA LOIRE	M. Jean-Luc SCHAFFER Jean-luc.schafer@agriculture.gouv.fr Assistante : Ginette BOURASSEAU	DRAF - 12 rue Menou 44035 NANTES CEDEX Tél : 02.40.12.36.15 (37.23) Fax : 02.40.12.36.94	M. Jean-Luc SCHAFFER Jean-luc.schafer@agriculture.gouv.fr Assistante : Ginette BOURASSEAU	DRAF - 12 rue Menou 44035 NANTES CEDEX Tél : 02.40.12.36.15 (37.23) Fax : 02.40.12.36.94
POITOU- CHARENTES	Mme Brigitte POIRIER Brigitte.poirier@agriculture.gouv.fr Assistante : Catherine CHARLIER	DRAF 20, rue de la Providence 86020 POITIERS CEDEX Tél : 05.49.03.11.27 ou 11.28 (11.23) Fax : 05.49.03.11.12	Mme Brigitte POIRIER Brigitte.poirier@agriculture.gouv.fr Assistante : Jocelyne DENECHAUD	DRAF 20, rue de la Providence 86020 POITIERS CEDEX Tél : 05.49.03.11.27 (11.26) Fax : 05.49.03.11.12
PROVENCE- ALPES-COTE D'AZUR	M. Patrice ALAIMO Patrice.alaimo@agriculture.gouv.fr Assistante : Liliane MUZY	DRAF – DR FORMCO des Personnels 10, boulevard Ralli 13272 MARSEILLE CEDEX 08 Tél : 04.91.23.08.53 (08.81) Fax : 04.91.23.08.51	M. Patrice ALAIMO Patrice.alaimo@agriculture.gouv.fr Assistante : Liliane MUZY	DRAF – DR FORMCO des Personnels 10, boulevard Ralli 13272 MARSEILLE CEDEX 08 Tél : 04.91.23.08.53 (08.81) Fax : 04.91.23.08.51
RHONE-ALPES	Mme Ghislaine GÉRARD ghislaine.gerard@agriculture.gouv.fr Assistante : Monique BERNARD	DRAF- Cité Administrative - BP 3202 165, rue Garibaldi 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.63.13.08 (13.13) Fax : 04.78.63.34.17	M. Xavier BAREL Xavier.barel@educagri.fr	DRAF- Cité Administrative - 165, rue Garibaldi 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.63.34.16 Fax : 04.78.63.34.19